



Travail en France pour une résidente espagnole

Par **Wabicamb**, le 17/02/2009 à 22:09

Bonjour, je suis une femme mariée à un espagnole (originaire d'un pays hors de l'Union) . J'ai une carte de séjour d'Espagne de 5 ans mais étant francophone, je voudrais travailler en France. Selon vous quels sont les démarches à suivre? Merci d'avance

Par **windbixente**, le 17/02/2009 à 23:05

Bonsoir,

Qu'elle est votre nationalité?

Par **Wabicamb**, le 17/02/2009 à 23:50

Je suis une camerounaise

Par **windbixente**, le 18/02/2009 à 07:09

Bonjour,

Vous devez prendre attache avec une préfecture française ou un consulat et demander une autorisation de travailler.

Par **Wabicamb**, le 18/02/2009 à 15:38

Merci beaucoup, mais est ce que je pourrais avoir l'autorisation de travailler indépendamment de mon mari avec qui j'ai en ce moment quelques difficultés? J'habite pour l'instant chez mes amis.